



UN GUIDE PRATIQUE DE LA SIGNALISATION COMMUNALE

La Signalisation communale (ou Signalisation d'Information Locale) est encadrée par la loi et pourtant les possibilités offertes sont mal connues. Aussi, Saint-Flour Communauté a réalisé un Guide pratique de la signalisation communale ouvert à la consultation dans chaque commune et consultable sur cette page web.

La SIL , c'est quoi ?

La Signalisation d'Information Locale (SIL) concerne l'ensemble de la signalétique routière qui informe les habitants et visiteurs sur certains services et activités du territoire.

Une SIL harmonieuse participe à l'attractivité du territoire et conforte la qualité des paysages et du bâti dont nous avons la chance de bénéficier.

La SIL , pour qui ?

Cette signalétique est particulièrement nécessaire pour toute activité commerciale ou de service.

La SIL , qui s'en occupe ?

La police de la publicité est aujourd'hui intégralement exercée par les maires.

Aussi, pour faciliter l'application de la réglementation et contribuer à une information efficace du visiteur, **Saint-Flour Communauté a élaboré avec ses communes, le Département du Cantal et les Parcs Naturels Régionaux de son territoire, une charte pour contrôler et installer une signalisation adaptée.**

Ce Guide pratique de la Signalisation communale apporte **informations réglementaires, exemples pratiques et indique les personnes à contacter en cas d'interrogation.**

À CONSULTER SUR PLACE



SIGNALISATION COMMUNALE GUIDE PRATIQUE



Consultez le Guide pratique